

Entrez au cœur du Festival



**Le Cercle des entreprises
mécènes du Festival d'Avignon**



Un Festival emblématique



« Le ciel, la nuit, le texte, le peuple, la fête »

Depuis 1947, Avignon se transforme en forum à ciel ouvert où des artistes, venus du monde entier, partagent leurs expériences avec les festivalières et les festivaliers. Toutes et tous ont en tête le mot de Jean Vilar, fondateur du Festival d'Avignon : « *redonner au théâtre, à l'art collectif, un lieu autre que le huis clos ; réconcilier architecture et poésie dramatique* ».

Classée au patrimoine mondial de l'Unesco, la Cour d'honneur du Palais des papes est le berceau du Festival qui investit plus de trente lieux de la ville et de sa région. Au sein d'ouvrages d'Art mais aussi de gymnases en cloîtres, de chapelles en jardins, de carrières en églises, le Festival d'Avignon accueille plus de 120 000 spectatrices et spectateurs lors de 500 rendez-vous (spectacles, débats, rencontres, lectures, projections).

Premier artiste étranger à diriger le Festival depuis sa création en 1947, Tiago Rodrigues s'est donné pour mission de donner à voir les œuvres des grands noms de la création contemporaine nationale et internationale, tout en renforçant la découverte des générations d'artistes émergents ; de faire la part belle à une « langue invitée » pour dessiner une géopolitique de l'art au-delà des frontières, de renforcer le lien entre patrimoine et innovation et d'inviter l'Europe et le monde dans un véritable « café lumineux » propice aux débats d'idées et aux rencontres entre artistes, publics et professionnels.





Nos axes fondateurs

- Produire et présenter des **créations d'excellence**, au rayonnement national et international ;
- **Penser le Festival comme un laboratoire** afin d'éclairer l'avenir par son histoire mais aussi son patrimoine ;
- Travailler à une idée d'**Europe culturelle**, innovante, solidaire et ouverte au monde ;
- Affirmer un Festival aux **valeurs démocratiques, républicaines**, féministes, antiracistes et pour l'écologie ;
- Agir pour plus d'**accessibilité, d'inclusion et de représentativité** du public et des artistes ;
- Mener une **démarche environnementale et sociale** responsable et modélisante.

Nos objectifs à l'horizon 2026

- Affirmer la place indispensable du Festival d'Avignon comme **grande fête civique et artistique** aux multiples visions du monde, au service d'une société plus juste et solidaire ;
- Renforcer le **soutien à la création artistique** par des apports en coproduction et accompagner les artistes émergents sur la scène nationale et internationale ;
- Accentuer le **rayonnement international de la programmation**, élargir le public du Festival et valoriser l'ouverture à la diversité culturelle et linguistique ;
- Agir à l'élargissement et à la **diversité du public, des artistes et de l'équipe** ;
- Porter une attention particulière aux **nouveaux spectateurs** avec le projet « Première fois » ;
- **S'engager pour l'éducation et la citoyenneté** par des programmes de sensibilisation et de pratique artistique menés tout au long de l'année au sein de la FabricA, au cœur des quartiers ouest d'Avignon ;
- Développer des **projets numériques et de formation** innovants favorisant l'accès aux arts vivants grâce à un écosystème partenarial ;
- Être porteur, dans un contexte d'urgence écologique, d'une pensée et d'une conduite « phares » pour **changer les pratiques artistiques et culturelles**.



Le Festival d'Avignon, un acteur culturel et économique majeur

23 jours de Festival en juin et juillet

Plus de **250** représentations et **37** spectacles.

120 000 spectateurs accueillis chaque été dans près de **30** lieux investis à Avignon et dans la région.



Des retombées économiques substantielles

Plus de **60 millions** d'euros de retombées économiques pour le territoire.

Un budget de **16,4 millions** d'euros, dont près de **45 %** de recettes propres (billetterie, tournées, mécénat et partenariats).

40% des dépenses du Festival et **81%** du budget des festivaliers sont engagés sur le territoire.

Plus de **700** emplois directs dont :

- **34** salariés permanents,
- **340** saisonniers,
- **360** techniciens relevant du régime spécifique de l'intermittence du spectacle

Et plus de **600** artistes accueillis pendant le Festival en juin et juillet – soit l'équivalent de plus de **400** ETP annuels.

Un rayonnement médiatique unique

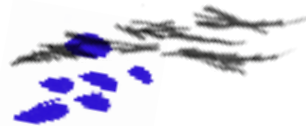
Plus de **500** journalistes français et étrangers présents à Avignon et

26 partenaires médias : plus de **6 millions** de personnes touchées.

Un site internet accueillant plus de **1,25 million** de visites par an.

Plus de **200 000** socionauts engagés (Facebook, Instagram, LinkedIn).

10 millions de personnes touchées via l'écosystème numérique du Festival et de ses partenaires.



Adhérer au Cercle des entreprises mécènes, c'est

- **Associer votre entreprise aux valeurs du Festival** : création, ouverture, plurilinguisme, diversité, démocratie, responsabilité environnementale et inclusion ;
- **Positionner votre entreprise en tant qu'entreprise citoyenne et responsable** ;
- **Bénéficier d'un cadre exceptionnel** pour échanger avec vos collaborateurs et vos clients ;
- **Associer votre entreprise à la vie du Festival** tout au long de l'année.

Les avantages

- Un accès privilégié aux spectacles ;
- Une visibilité unique en tant que mécène du Festival ;
- Des rencontres avec les artistes et les équipes du Festival ;
- Un accompagnement dans l'organisation de vos opérations de relations publiques ou d'événements collaborateurs ;
- Un cadre fiscal avantageux.



Votre niveau d'engagement

	DONATEUR	BIENFAITEUR	FONDATEUR	MÉCÈNE
Soutien annuel (à partir de)	4 000€	6 000€	10 000€	25 000€
Coût net après réduction d'impôt*	1 600€	2 400€	4 000€	10 000€
ACCÈS À LA PROGRAMMATION				
Service billetterie dédié - Conseil personnalisé	•	•	•	•
Accès prioritaire à la réservation de billets	•	•	•	•
Disponibilité garantie pour tous les spectacles**			•	•
Invitations	10	16	20	25 <i>(ou 40 places sans mise à disposition d'espace privatif)</i>
Possibilité d'acheter des places à tarif réduit	10	24	30	40
RELATIONS PUBLIQUES				
Invitations aux cocktails de Première	2	4	6	8
Invitations Soirée du Cercle pendant le Festival	2	4	6	8
Accès Soirée Prestige au tarif Partenaire <i>(dîner ou cocktail dans un lieu d'exception, introduction au spectacle, etc), sans limitation de nombre de places</i>	•	•	•	•
Mise à disposition d'un espace réceptif privatif				•
Organisation d'une visite privée (coulisses, décors...)				•
RENCONTRES EN LIEN AVEC LA PROGRAMMATION				
Invitations à la présentation de l'édition à Avignon et Paris	•	•	•	•
Invitations au Dîner annuel du Cercle		•	•	•
VISIBILITÉ				
Mention du nom de votre entreprise dans le programme annuel	•	•	•	•
Logo et lien sur le site du Festival		•	•	•
Article dédié dans la lettre d'information du Festival				•
Tarif préférentiel pour une page intérieure du programme	•	•	•	•

* Tout don effectué ouvre droit en France à une réduction d'impôt sur le revenu ou les sociétés égales à 60 % de son montant, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires. Si ce plafond est dépassé, il est reportable sur les cinq années suivant le versement.

** À l'exception des spectacles à jauge très restreinte.



- Le parc se vide, les lumières s'éteignent,
la musique va bientôt se taire.



Bulletin d'adhésion

Coordonnées

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Nom et prénom de la personne représentant l'entreprise :

Téléphone :

Fonction :

Email :

Conformément à la loi Cnil / LCEN, j'accepte de recevoir par voie électronique la lettre d'information du Festival d'Avignon

Soutien 2024

- Mécène : 25 000 €
- Fondateur : 10 000 €
- Bienfaiteur : 6 000 €
- Donateur : 4 000 €

Règlement

Choisissez le mode de règlement qui vous convient :

- Virement bancaire

IBAN : FR76 42 55 9100 0008 0025 9790 950 / BIC : CCOPFRPP
Référence : Cercle des entreprises mécènes du Festival d'Avignon

- Chèque bancaire ou postal

Nous vous remercions de bien vouloir libeller votre chèque à l'ordre de l'Association de Gestion du Festival d'Avignon et de le renvoyer, accompagné du bulletin complété, à :
Festival d'Avignon, Cloître Saint-Louis 20, rue du Portail Boquier, 84000 Avignon

À réception de votre règlement, le Festival d'Avignon vous transmettra un reçu fiscal conformément à la loi sur le mécénat du 1^{er} août 2003.



CONTACT

Céline Saad

Responsable du mécénat et des partenariats

celine.saad-lete@festival-avignon.com - 06 07 44 77 17

Cloître Saint-Louis - 20, rue du Portail Boquier, 84000 Avignon

Le Jardin des délices, Philippe Quesne, Carrière de Boulbon, 2023

Couverture : *By Heart*, Tiago Rodrigues, Cour d'honneur du Palais des papes, 2023

Photos © Christophe Raynaud de Lage / Festival d'Avignon

